



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

#### Quarante-huitième session

Los Angeles, États-Unis d'Amérique, 7 - 11 novembre 2016

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

#### Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a> <sup>1</sup>	CX/FH 16/48/1
2	Questions soumises au Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres organes subsidiaires du Codex <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FH 16/48/2
3	Questions découlant des travaux de la FAO, de l'OMS et d'autres organisations internationales intergouvernementales : (a) Rapport intérimaire sur les consultations mixtes d'experts FAO/OMS chargés de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) et de questions connexes (b) Information émanant de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a>	CX/FH 16/48/3 CX/FH 16/48/4
4	Avant-projet de révision des Principes généraux d'hygiène alimentaire (CAC/RCP 1- 1969) et leur annexe HACCP à l'étape 4 - Observations à l'étape 3 <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FH 16/48/5 CX/FH 16/48/5-Add.1
5	Avant-projet de révision du Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais (CAC/RCP 53-2003) à l'étape 4 - Observations à l'étape 3 <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FH 16/48/6 CX/FH 16/48/6-Add.1
6	Avant-projet de directives pour la maîtrise de l'histamine et plans d'échantillonnage pour l'histamine à l'étape 4 - Observations à l'étape 3 <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FH 16/48/7 CX/FH 16/48/7-Add.1

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

7	Proposition de fusionner toutes les directives pour le contrôle des parasites d'origine alimentaire: <i>Directives sur l'application des principes généraux d'hygiène alimentaire aux mesures de contrôle des parasites d'origine alimentaire</i> <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FH 16/48/8
8	Autres questions et travaux futurs : (a) Nouveaux travaux/ plan de travail prospectif (propositions en réponse à la CL 2016/18-FH) <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FH 16/48/9
9	Date et lieu de la prochaine session <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a>	
10	Adoption du rapport <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a> <sup>2</sup>	

---

<sup>2</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.